

DEPARTEMENT
VOSGES
CANTON
LE VAL-d'AJOL
COMMUNE
LE VAL-d'AJOL

ARRETE n° 78 / 2026

OBJET :

Le Maire du Val-d'Ajol,

REGLEMENTATION TEMPORAIRE DE CIRCULATION A L'OCCASION DE TRAVAUX

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L.2213-1 à L.2213-4,
- Vu le Code de la Route,
- Considérant les travaux de création d'adduction télécom au 10E La Croisette,

ARRETE:

ARTICLE 1° - Du lundi 23 mars 2026 au vendredi 10 avril 2026, la circulation de tous véhicules sera neutralisée deux journées de 8h00 à 17h00 journée à la Croisette, du numéro 10D au numéro 12. Le stationnement sera interdit au droit du chantier.

Ces prescriptions seront levées à l'avancement du chantier.

ARTICLE 2° - La signalisation nécessaire aux prescriptions du présent arrêté sera mise en place, surveillée et entretenue par l'entreprise CRJ & HD TELECOM en charge des travaux.

ARTICLE 3° - Les services municipaux feront un état des lieux de la zone de chantier avant et après travaux. Il est attendu par la municipalité que l'entreprise en charge des travaux effectue les remises en état de la zone de chantier et de ses abords, dans les mêmes matériaux et couleurs que l'existant, dans les règles de l'art. Dans le cas de fouilles, le remblaiement devra être effectué et compacté par couches successives, les réfections réalisées avec un soin particulier afin d'éviter tout affaissement de la zone par la suite.

ARTICLE 4° - Monsieur le Commandant de la Brigade de Gendarmerie du Val-d'Ajol et Monsieur le Gardien de Police Municipale seront chargés de l'application des dispositions édictées par le présent arrêté.

ARTICLE 5° - Ampliation du présent arrêté sera adressée à :

- . Monsieur le Commandant de la Brigade de Gendarmerie du Val d'Ajol,
- . Monsieur le Gardien Principal de Police Municipale,
- . Monsieur le Chef des Services Techniques Municipaux,
- . Monsieur le Chef de Centre de Secours des Pompiers du Val d'Ajol,
- . Service départemental d'incendie et de secours des Vosges,
- . SICOVAD

LE VAL-d'AJOL, le

Le Maire,



Thomas VINCENT



